



CAHIER DES CHARGES

LIFE 04 NAT/FR/000082

Intitulé de l'action : Aménagements de ponts en bois sur le bassin du Saint-Marc (Brassy, Dun-les-Places – 58)

Réf. Action : C6-2007-1-36

Maître d'ouvrage :

PNR du Morvan	X
ONF	
PNR du Haut-Jura	
ADAPEMONT	



Juillet 2007

1. Objectifs de l'action

La traversée répétée des petits cours d'eau, à gué, par des engins lourds lors des exploitations forestières peut provoquer de fortes dégradations du milieu par la mise en suspension de sédiments fins.

Les ruisseaux concernés par cette action abritent plusieurs espèces sensibles d'intérêt patrimonial et protégées au niveau européen. C'est pourquoi le Parc naturel régional du Morvan, souhaite aménager 3 points de franchissements.

La plupart des passages installés actuellement, le sont avec des buses béton. Ces buses rondes sont souvent difficilement franchissables par les poissons. Leur installation demande d'intervenir sur le lit du ruisseau, ce qui peut être problématique pour des populations piscicoles situées en aval.

Dans ce contexte, l'objectif des travaux est d'installer des ponts de bois simples, ou en associant éléments métalliques et bois. Le dimensionnement et le choix des essences à utiliser pour la réalisation sont laissés à l'appréciation des entreprises. Les aménagements devront être réalisés en bois local non traité.

2. Travaux attendus

Pour chacun des sites, les travaux attendus sont la fourniture et mise en place du pont de bois.

Un soin rigoureux devra être apporté à ce qu'aucun élément (ciment, vases ...) ne parte dans le ruisseau et à l'intégration de l'ouvrage au site. Les demandes d'autorisations réglementaires seront réalisées par nos soins.

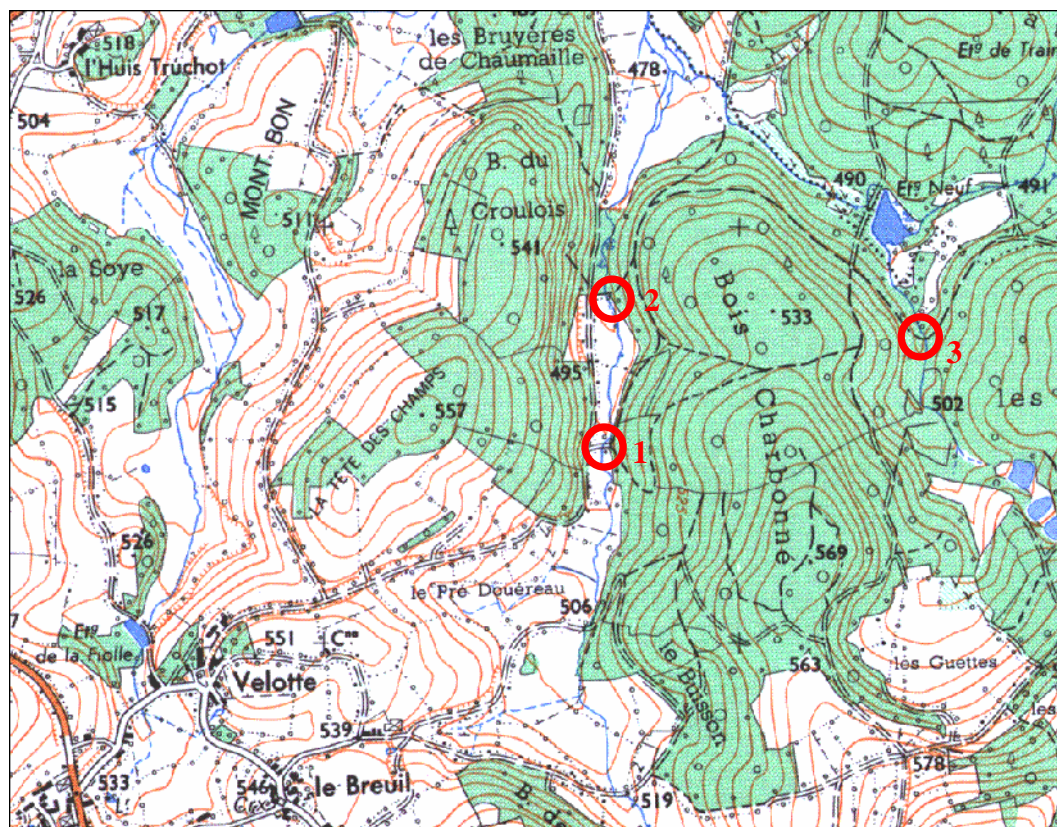
Les caractéristiques particulières de chacun des sites demandent des travaux complémentaires qui seront spécifiés pour chaque site dans le paragraphe « 5. Localisation et caractéristiques des sites ».

Les 3 ouvrages doivent être adaptés au franchissement d'engins forestiers : 7 t/essieux et bande de roulement de 4 mètres de large.

3. Localisation et caractéristiques des sites

Les sites de franchissement sont accessibles depuis le hameau de « Velotte » (commune de Brassy), le chemin part derrière le centre d'accueil.

NB : aucun des sites n'est accessible avec un véhicule de tourisme. Par contre, l'accès peut se faire avec des engins de type agricole ou 4x4.



Les franchissements doivent être adaptés au franchissement d'engins forestiers : 7 t/essieu et bande de roulement de 4 mètres de large. Ils seront construits sans ridelle (cf. 2 exemples de propositions techniques en annexe).

Site n°1 : Le passage est actuellement équipé d'une buse PEHD faiblement remblayée et sous dimensionnée. L'installation nécessitera au préalable l'enlèvement de la buse et la création d'un lit pour l'écoulement du ruisseau.
A cet endroit, le ruisseau fait environ 1,5 m de large.

Site n°2 : Le passage se fait actuellement par un gué où l'écoulement est sur élargi.
A cet endroit, le ruisseau fait environ 1,5 m de large.

Site n°3 : Le passage se fait actuellement par un gué où l'écoulement est sur élargi.
A cet endroit, le ruisseau fait environ 1m de large.

4. Délais

Les travaux doivent être réalisés avant le 15 novembre 2007. La période de lancement des travaux est laissée à l'appréciation de l'entreprise en concertation avec le maître d'ouvrage. Cependant, l'accès aux chantiers nécessite une période sèche.

5. Candidatures

Principaux critères de sélection

Le parc naturel régional du Morvan et les organismes associés examineront l'ensemble des candidatures et arrêtera le choix du prestataire en se concentrant sur les points hiérarchisés comme suit :

- > le contenu et la pertinence des travaux proposés
- > le calendrier de travail proposé
- > l'origine des bois utilisés (nous privilégierons une origine locale des bois).
- > le coût de la prestation.

Contenu des offres

Les offres devront contenir :

- > la référence au programme LIFE Ruisseaux : LIFE04NAT/FR/000082,
- > la proposition d'un budget total et détaillé – le coût de chaque aménagement devra être identifié et devront clairement apparaître sur le devis,
- > une liste de références (travaux similaires récemment menés) du prestataire,
- > un calendrier de réalisation de la mission.

Dépôt des offres

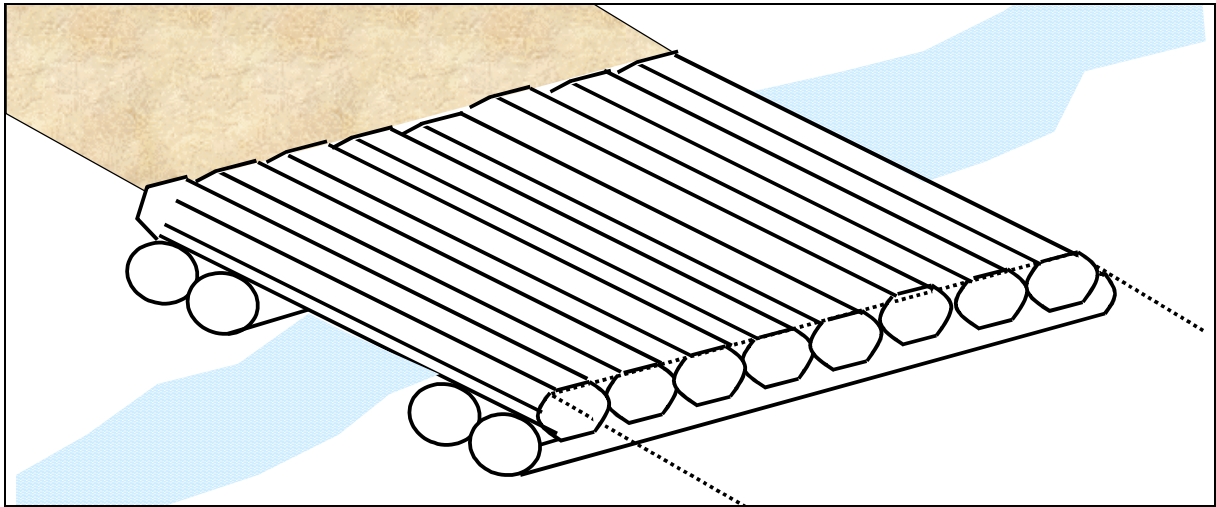
Les offres devront parvenir par courrier au maître d'ouvrage au plus tard **le 06 août 2007 12h00**.

Les offres sont à adresser à :

M. le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Morvan
Offres LIFE
Maison du Parc
58230 SAINT-BRISSON

Si besoin, les candidats peuvent obtenir des renseignements auprès du chargé de mission concerné : P. DURLET, pierre.durlet@parcdumorvan.org, 03.86.78.79.28

Exemple 1



Caractéristiques générales de l'ouvrage :

- > Largeur : environ 4 mètre
- > Longueur : en fonction de la configuration locale
- > Choix de l'essence adaptée

Plateau :

- > Billons de diamètre adapté au poids des engins et à la longueur de l'ouvrage, sciés sur deux faces sauf les deux billons extérieurs.
- > Tous les billons fixés verticalement par tiges filetées sur les billons de l'assise.
- > De chaque côté, les 3 billons des extrémités sont fixés horizontalement par des tiges filetées.

Assise :

- > 2 rondins de 50 cm de diamètre fixés avec des tiges filetées

Exemple 2

